AGAB/ASOU –
Document de référence pour l'orientation universitaire et de carrière

L'Association suisse pour l'orientation universitaire (AGAB/ASOU) regroupe les personnes actives dans le domaine de l'orientation et de l'information documentaire dans le cadre des gymnases et des hautes écoles. Ses membres travaillent dans les offices d'orientation cantonaux, dans les universités ou en tant que consultants indépendants. En fournissant aux élèves du secondaire II, aux étudiant·e·s et aux professionnel·lle·s un soutien d'accès facile, neutre et limité dans le temps, ils favorisent le développement de compétences en matière de gestion de carrière et de la perception de leur propre efficacité.

Avant, pendant et après une formation universitaire, diverses transitions doivent être surmontées: du gymnase à l'université, du bachelor au master, de la formation au marché du travail. Un soutien professionnel au moment de ces transitions nécessite la mise en réseau et le transfert de connaissances de différent·e·s expert·e·s à savoir :

- des expert·e·s des offices cantonaux de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- des directrices, directeurs et des enseignant·e·s des gymnases
- des conseillères et des conseillers aux études dans les universités, p.ex dans les centres de soutien psychologique, les services d'orientation, les services de conseil aux études des facultés et les centres de carrière
- des employeurs et des spécialistes du marché du travail au sein et en dehors des universités

L'ASOU a pour objectif de promouvoir les échanges et la mise en réseau de chaque actrice et acteur impliqué dans le processus de choix des études et de développement de carrière. Cela se déroule grâce à un échange intense d'informations, d'expertise et d'expérience, à des colloques et groupes de travail, à la coopération avec les instances cantonales et fédérales, avec les associations, les institutions ainsi que par des prises de position sur les dossiers de politique éducative.

Le présent document a été élaboré alors que d'importants projets et objectifs stratégiques sont en discussion au niveau cantonal et fédéral (voir sources). Il met en évidence les particularités liées aux formations supérieures après le diplôme de niveau secondaire II et aux carrières après un diplôme universitaire et justifie pourquoi il est nécessaire de pouvoir recourir à des expert·e·s capables de conseiller et informer à ce niveau d'études.
Concrètement l'ASOU poursuit les **objectifs** suivants :

1. **Optimisation des processus de choix des études**
2. **Étudier avec succès**
3. **Entrée dans la vie professionnelle en adéquation avec les compétences**
4. **Développement de la carrière tout au long de la vie**

1 Optimisation des processus de choix des études

Constat de départ

- Le paysage éducatif évolue très rapidement. De nouveaux diplômes de bachelor, de master et de troisième cycle sont créés chaque année dans les hautes écoles spécialisées, les hautes écoles pédagogiques, les universités et les écoles polytechniques. La complexité des questions d'admission et de reconnaissance augmente.
- Le groupe cible de celles et ceux qui choisissent d'étudier est de plus en plus hétérogène (du fait de la migration, du background familial et socio-économique, du large spectre de compétences – élèves à haut potentiel ou nécessitant des appuis). L'équité dans l'éducation ne peut être réalisée que si les prestations d'information et de conseil répondent à ces différents besoins.

Exigences

- Dans les processus de choix des études, les jeunes et les adultes devraient être soutenus dans le développement de compétences en gestion de carrière, d'expériences d'auto-efficacité et de connaissances en matière d'orientation. Avoir des connaissances en matière d'orientation signifie, entre autres, de savoir où et comment obtenir des informations pertinentes et actualisées et comment les mettre en relation avec soi-même. C'est pourquoi il est nécessaire de pouvoir recourir à des spécialistes avec des connaissances spécifiques interconnectées et adaptées au groupe cible, des compétences en matière de recherche et de communication, ainsi qu'un savoir-faire psychologique.
- Des projets tels que ceux de la CDIP (TP3 et TP4 sur l'aptitude générale aux études supérieures), ainsi que la mise en œuvre des concepts pour l'orientation universitaire et de carrière, dans le cadre de la stratégie nationale dans ce domaine, au niveau des gymnases améliorent le passage du secondaire II à l'université en intensifiant la préparation au choix des études. Ils nécessitent des ressources également financières afin d'avoir un impact dans toute la Suisse et d'obtenir des résultats comparables dans les cantons.
- Dans le cadre de la préparation au choix des études, une coordination et une coopération contraignante entre les différents offices cantonaux, les gymnases, les universités et l'orientation universitaire et de carrière est nécessaire. La collaboration entre la CDIP, la CESFG, swissuniversities, la CDOPU et les associations comme la VSG-SSPES-SSISS et l'ASOU doit être renforcée.
- La CDIP et swissuniversities doivent soutenir et promouvoir les liens et les échanges entre les d'expert·e·s de l'OPUC travaillant dans ce domaine et les représentant·e·s des universités et du marché du travail.
- Swissuniversities, la CESFG, les employeurs et l'OPUC devraient renforcer la participation aux journées d'information dans les universités, à des stages ou visites dans les universités et les éventuels domaines professionnels subséquents, ainsi que les échanges entre élèves du secondaire et les étudiant·e·s.
- Afin de pouvoir mettre à disposition du public cible un savoir neutre en matière d'orientation (informations et conseils) et favoriser un choix d'études et de carrière dans une approche processus, les offices cantonaux d'orientation ainsi que le Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) ont besoin de ressources financières suffisantes et de personnel spécialisé.
- Les services d'orientation, de conseil et d'information doivent tenir compte de la diversité linguistique de la Suisse.

2 Étudier avec succès

Constat de départ

Les études universitaires requièrent des compétences spécifiques:

– Au début de leurs études, les étudiant·e·s de première année doivent rapidement développer de nouvelles compétences dans presque tous les domaines de la vie : il leur est demandé d'acquérir des compétences en matière de résolution de problèmes, de se doter de connaissances spécifiques, de faire face à de nouvelles exigences en matière d'apprentissage, d'objectifs à atteindre et d'évaluation aux examens, de créer un réseau au sein et en dehors de l'université. En outre les étudiantes et les étudiants sont souvent confrontés à de nouvelles formes de logement et à la nécessité de financer les études par le biais d'un emploi à temps partiel.
– Ils doivent apprendre à gérer le système complexe d'acquisition de crédits.
– Ils doivent acquérir des compétences et des ressources pour appréhender la diversité des perspectives de carrières possibles.
– Lors de la transition entre le bachelor et le master ou entre le bachelor ou le master et l'entrée dans la vie professionnelle/les stages, ils sont confrontés à un nouveau choix d'études et de carrière avec une variété d'options.

Exigences

➢ Une stratégie devrait être élaborée en collaboration avec l'ASOU pour développer des compétences de conception de carrière au niveau du gymnase et de l'université ; par exemple, par l'implication de l'ASOU dans des projets comme celui de l'évolution de la maturité gymnasiale (règlement RRM).
➢ Les universités devraient soutenir l'acquisition de compétences en gestion de carrière (surtout en début d'études), par exemple par des programmes de coaching (voir Université de Saint-Gall). La participation aux programmes et offres proposés devrait être possible pendant toute la durée des études et être reconnue par des crédits ECTS.
➢ En particulier dans les cas d'abandon d'études ou de situation difficile, l'interface entre les conseillères et les conseillers aux études des universités, les services de conseil des universités et les offices cantonaux d'orientation doit être optimisée. La coopération entre ces spécialistes doit être encouragée de façon à former un réseau de soutien efficace.
➢ L'étude lancée par la CDIP et de la Confédération sur les abandons et les changements d'études dans les universités (voir programme d'activités 2021-2024 de la CDIP) et ses conclusions devraient inclure des spécialistes de l'ASOU, issus des offices cantonaux d'orientation et des universités.

3 Entrée dans la vie professionnelle en adéquation avec les compétences

Constat de départ

- Les universités proposent des ateliers et des entretiens de conseil pour préparer les étudiant·e·s au marché du travail. L'offre très variable de ces ateliers dans les universités ont un impact sur l'égalité des chances.
- Tous les diplômé·e·s universitaires ne réussissent pas cette transition immédiatement (voir l'étude de l'OFS sur les diplômé·e·s), notamment du fait que les formations universitaires ne conduisent que rarement à des domaines professionnels clairement définis. A cela s'ajoute le fait que la numérisation implique des transformations du marché du travail selon des cycles plus rapides, ce qui exige une grande capacité d'adaptation. Les effets des phénomènes sociaux, économiques et sanitaires peuvent également constituer un défi (p.ex. la réduction massive des offres de stage durant la pandémie de COVID-19).
- Les compétences académiques acquises au cours des études ne sont souvent pas directement transférables sur le marché du travail ou à certains emplois : les conseils dont ont besoin les diplômé·e·s universitaires doivent donc aller au-delà de la simple transmission d'informations sur les possibilités de carrière, de stages, etc. Un aspect central consiste à éveiller cette prise de conscience et à dresser un bilan des compétences acquises au cours des études et le cas échéant durant un emploi rémunéré pendant les études.
- Au niveau du master, de nombreux étudiants et étudiantes venus de l'étranger étudient sans connaître les particularités du marché du travail suisse ou sans être encore bien connectés. À l'inverse, de nombreux étudiants et étudiantes suisses s'intéressent au marché du travail international.
- Les conditions et les possibilités d'une carrière académique diffèrent sensiblement de l'entrée directe sur le marché du travail.

Exigences

- La mise à disposition de portraits professionnels et d'exemples concrets de carrières est au cœur du processus de choix des études, pendant les études mais aussi lors de la transition entre les études et le monde du travail (sur papier et en ligne).
- À l'interface entre les études et le marché du travail ou les carrières de la recherche, il est nécessaire d'avoir, dans les cantons et les hautes écoles, des expert·e·s spécialisé·e·s et compétents pour conseiller et informer.
- Les diplômé·e·s universitaires doivent avoir accès à des prestations de type «bilan de compétences» proposées par des spécialistes de l'orientation universitaire ou des centres de carrière. Ces services doivent être adaptés au profil de carrière de ces diplômé·e·s.
- Un des objectifs du bilan de compétences est également d'éviter l'accumulation ou la prolongation de situations précaires d'insertion professionnelle (stages multiples, emploi sous-qualifié, passage par le chômage, etc.).
- En particulier en temps de crise, des offres supplémentaires sont nécessaires pour les diplômé·e·s qui ne réussissent pas immédiatement la transition vers le marché du travail, par analogie avec la perspective de la Task Force du SEFRI sur la formation professionnelle 2020.
- Les situations de départ pouvant être très différentes, les expert·e·s doivent pouvoir se spécialiser dans certaines thématiques.

4 Développement de la carrière tout au long de la vie

Constat de départ

- Près de 30 % de la population possède aujourd'hui un diplôme universitaire.
- Tout au long de la formation académique, il y a de nombreuses transitions à gérer et des décisions à prendre (comme par exemple, le choix de l'option spécifique au gymnase, l'année sabbatique, la conciliation des études avec les obligations militaires, le travail en parallèle des études, le choix des matières, la fixation des priorités, les stages, le choix des orientations au master, doctorat, post-doc, l'entrée dans la vie professionnelle et la recherche d'emploi, la formation continue,...).
- Les personnes très qualifiées et ayant une expérience professionnelle ont généralement de bonnes chances sur le marché du travail. Lorsqu'elles cumulent une forte spécialisation et un âge avancé (plus de 40 ans), elles sont toutefois exposées à des risques plus élevés en cas de perte d'emploi.
- De nombreux chercheurs et chercheuses des universités suisses viennent de l'étranger et voudraient mettre leur potentiel à profit sur le marché du travail suisse après avoir terminé leur thèse.
- Les conseillères et conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC) ont les compétences scientifiques de diagnostic nécessaires pour prendre en charge des personnes avec leurs besoins, leur expérience et leurs objectifs et ainsi les soutenir dans le développement actif de leur carrière, renforcer leur résilience, apportant ainsi une contribution majeure au bon fonctionnement de l'économie (prévention des atteintes à la santé).

Exigences

- Il est nécessaire de disposer de spécialistes, capables de donner des conseils d'orientation pertinents aux personnes hautement qualifiées, de faire des bilans de compétences et d'accompagner les réorientations. Ces spécialistes doivent bénéficier de connaissances pointues du marché du travail et des profils de carrières pour soutenir les adultes dans la prise de responsabilité de leur propre évolution de carrière.
- Les personnes hautement qualifiées ont besoin de services de conseil neutres et indépendants des prestataires.
- Les informations doivent être disponibles dans toutes les langues nationales et de plus en anglais.
- Les spécialistes de l'information des offices cantonaux et du CSFO doivent continuer à élaborer de la documentation détaillée, actualisée et neutre sur l'ensemble des possibilités d'études et de carrière.
- Afin d'étoffer leur expérience, les professionnel·le·s de ces domaines doivent disposer des ressources nécessaires pour échanger au sein de leur réseau, et avec les institutions, les prestataires de formation continue et les expert·e·s des différents secteurs.
- Les formations du domaine de l'orientation universitaire et de carrière doivent tenir compte des spécificités de l'orientation académique.

Le 4 novembre 2020

Sources

Centre suisse de l'enseignement secondaire II (zem ces). (2019): Monitoring de la mise en oeuvre dans les Cantons de la recommandation 4 de la CDIP pour l'amélioration de l'orientation universitaire et de carrière dans les gymnases.
www.zemces.ch/fr/centre-de-competence-sec-ii/developpement-de-l-enseignement/choix-professionnel-et-detudes

Conférence Suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (2020): Programme de travail de la CDIP pour les années 2021-2024 www.edk.ch/dyn/33392.php

Conférence suisse des directrices et directeurs de l'instruction publique (CDIP) et Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). (2019): Objectifs concernant l'espace suisse de formation www.edk.ch/dyn/11705.php

Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitarie et de la carrière (KBSB/CDOPU). (2019): Stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière www.kbsb.ch/dyn/11635.php

Office fédéral de la statistique, OFS. (2003-2019): Enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles (EHA)
www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/enquetes/ashs.html

Organisation faîtière des hautes écoles suisses (swissuniversities) et la Conférence suisse des directrices et directeurs de l'instruction publique (CDIP) (2019): Transition gymnase-hautes écoles. Une déclaration d'engagement adoptée.
www.swissuniversities.ch/fr/organisation/documentation/translate-to-franzoesisch-vereinbarungen/transition-gymnase-hautes-ecoles-2

profunda-suisse: livre blanc profunda-suisse www.profunda-suisse.ch/français/

Secrétariat de l'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI): Formation professionelle 2030. Projets 2030. Renforcement des compétences de formation au sein des entreprises.
www.formationprofessionnelle2030.ch/fr/projets-2030

Secrétariat général de la CDIP et du Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). (2018, 2019) Évolution de la maturité gymnasiale; Sous-projet 3, sous-projet 4
www.edk.ch/dyn/16684.php

Gfrörer, R. (2016): Karriereressourcen – Grundlagen für ein selbstgesteuertes Laufbahnmanagement. Career Services Papers CSP. 14/2016. S. 59-71

Hirschi, A. (2012): The career resources model: an integrative framework for career counsellors. In: British Journal of Guidance & Counselling, 40(4), 369-383.

Schreiber, M. (2020): Wegweiser im Lebenslauf. Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung in der Praxis. Stuttgart, w. Kohlhammer GmbH